

## PRÉFACE

Le 6 février 1985, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture, des pêches et des forêts a reçu l'ordre de renvoi d'étudier la commercialisation du poisson au Canada, dans tous ses aspects et répercussions. Le 14 mai 1986, ce même comité était scindé en deux comités distincts, soit le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts et le Comité sénatorial permanent des pêches. En conséquence, l'ordre de renvoi du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, des pêches et des forêts portant sur l'étude de la commercialisation du poisson au Canada, dans tous ses aspects et répercussions, a été déferé au Comité sénatorial permanent des pêches, le 12 juin 1986.

Le présent rapport provisoire, qui est le fruit des travaux des deux comités susmentionnés, concerne la pêche en eau douce dans les régions de l'Ontario et de l'Ouest. (Cette dernière région englobe le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et une petite partie du Nord-Ouest ontarien.) Ensemble, les deux régions produisent 97 p. 100, en valeur et en quantité, de tout le poisson d'eau douce pêché au Canada.

Conformément aux ordres de renvoi pertinents, le Comité a tenu 25 audiences sur la commercialisation du poisson au Canada, entre mars 1985 et mai 1986. De ce nombre, 17 ont été consacrées exclusivement à la pêche en eau douce, les autres audiences servant à jeter les bases d'une étude de mise en marché portant sur tous les types de poisson dans l'ensemble du pays. La plupart des audiences officielles et non officielles sur la pêche en eau douce ont eu lieu dans l'Ouest, mais quelques réunions ont aussi eu lieu à Ottawa.

Le Comité sénatorial permanent des pêches sait gré aux différentes parties intéressées de lui avoir fait parvenir, de tous les coins du pays, plus de 40 mémoires sur la commercialisation du poisson au Canada.

Au cours de son étude et de la rédaction du présent rapport, le Comité a beaucoup bénéficié de l'aide fournie par Mme Diane Deschamps, greffière du Comité, M. Pierre Touchette, attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement, et Mme Raine Phythian, adjointe à l'administration et à la recherche du Comité. L'apport de la firme Econome Consultants a aussi été vivement apprécié. Le Comité tient enfin à remercier M. Vince A. Gobuyan, qui occupe depuis peu le poste de Directeur de la recherche du Comité.

Pendant cette première étape des travaux du Comité, de nombreux témoins représentant l'industrie (pêcheurs, transformateurs, grossistes, détaillants et distributeurs) et les pouvoirs publics ont généreusement fait part de leur point de vue et partagé leurs connaissances. Le Comité espère pouvoir encore compter sur leur collaboration lorsqu'il poursuivra, l'an prochain, l'étude de tous les aspects de la commercialisation du poisson au Canada.